

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 9 mai 2019

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **9 mai 2019 à 20h30**, à **L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **3 mai 2019**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulles).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. FLAMAND – M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – MME PLAYE – MME SCHREIBER – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M.GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BECKER – MME DROUOT – MME FOUET – M. GRANDBASTIEN
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M. MEDART
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO – MME DILLMANN – M. DOSE – MME GUENSER – M. HUET – M. KOCH
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – M. FALCETTA – MME GEOFFROY – M. KUHN
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME RASCAGNERES-GARCIA à M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. FELICANI à MME SCHREIBER M. MARLIN à MME PLAYE
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK à M. BECKER MME ROTA à MME DROUOT M. TRANCHINA à MME FOUET
Excusés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME LOZINGUEZ
<i>Champigneulles</i>	MME SCHWARZ
<i>Custines</i>	M. JULIEN – M. VERY
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME VILLEMIN

N°12 – DA du 09/05/2019

Rapporteur : Monsieur le Président

**Comité local station verte de Liverdun
Désignation de représentants du Bassin de Pompey**

La commune de Liverdun engage une démarche qualité autour du label Station Verte auquel elle adhère.

Le label station verte valorise une commune sur la thématique du tourisme vert et prend en compte une démarche basée sur la protection et la mise en valeur de l'environnement et du patrimoine local.

Dans cet objectif, la commune met en place un comité local, structure de gouvernance de l'animation du label à l'échelle communale. Le comité local regroupe des représentants institutionnels (commune, intercommunalité, organisme de promotion touristique) et des socio-professionnels (hébergement, commerçants, restaurateurs, associations locales...).

En parallèle, la commune propose sa candidature pour le label complémentaire « Station de pêche ».

L'enjeu de la mobilisation du Bassin de Pompey dans l'accompagnement de la commune est d'apporter une vision intercommunale qui permettra de faire profiter de l'attractivité de ce label aux autres communes.

Par ailleurs, les animations proposées par le Bassin de Pompey contribuent également à la vie du label : visites guidées familiales, Journées des savoir-faire, cour des Artistes...

La commune propose au Bassin de Pompey de désigner 2 représentants élus, accompagnés de 1 ou 2 techniciens au sein de son comité local.

Par conséquent, il vous est proposé de :

- valider la participation du Bassin de Pompey au comité local Station Verte et Station de Pêche à Liverdun,
- de désigner 2 représentants au sein de cette gouvernance.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la commission tourisme du 29 avril 2019,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE la participation du Bassin de Pompey au comité local Station Verte et Station de Pêche à Liverdun,

NOMME pour siéger au comité local Station Verte et Station de Pêche à Liverdun :

- M. BERGEROT
- M. MAXANT

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance
le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC